CROSNE RÉVISE SON PLAN LOCAL D'URBANISME













SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL : Population et habitat

LES HABITANTS







De 1968 à 2019, la population est en constante augmentation, mais de manière irrégulière. L'apport est dû à un solde naturel toujours positif et à un solde migratoire positif lorsqu'il y a d'importantes réalisations de programmes de logements.

Ainsi, la population a connu une forte croissance entre 1975 et 1982, avec la construction d'un ensemble de collectifs au niveau de l'avenue François Mitterrand.

La taille des ménages sur la commune est

en baisse depuis 1968 : 3,05 contre 2,45 Cette évolution est à mettre en parallèle avec

2,45 personnes par ménage

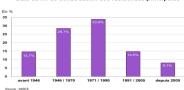
l'évolution de la structure familiale. En effet, la composition des ménages a évolué. Le type de ménage dominant à Crosne est le couple sans enfant (39%).

Crosne connaît un vieillissement continu de sa population depuis 1999.

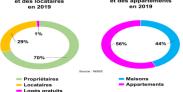
42% des habitants ont entre 30 et 59 ans

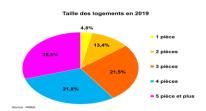
Sa population est, en effet, légèrement vieillissante avec une tranche d'âge globale des 60 ans et plus qui gagne 5,2 points.

Date de fin de construction des résidences principales









63 % des résidences construites entre 1946 et 1990

Le parc de logements crosnois est globalement récent avec près d'un quart de ses logements construits après 1990.

Le marché du logement crosnois est dynamique avec une augmentation du nombre de logement de 7,9% pour une augmentation de population de 2,5% entre 2013 et 2019.

Crosne est une commune attractive car plus de la moitié des logements est occupée depuis plus de 10 ans. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 1999.

Malgré le caractère pavillonnaire prédominant de la commune, la parc immobilier crosnois est constitué majoritairement de logements collectifs, 56% d'appartements contre 44% de maisons

Le nombre de propriétaires est très majoritaire avec 70% et reste constant depuis

En parallèle, l'offre en logements locatifs aidés s'est développée, avec 734 logements au 1er janvier 2022, soit un taux de logement sociaux de 15,94%.

comportent 5 pièces et plus

Les logements de grande taille sont prédominants sur la commune.

Les grands logements constituent plus de la moitié du parc des résidences principales (60%), alors que le nombre de personnes par ménage tend à diminuer depuis de nombreuses années.













